



Participation au pré-montage d'un programme LIFE Nature « conservation d'une colonie de chiroptères en milieu bâti »

Classées en 1982, les gorges du Gardon s'étendent sur plus de 3000 hectares aux portes de l'agglomération nîmoise. Plusieurs espèces rares et protégées au niveau national et européen sont inféodées à ces milieux et y trouvent refuge et nourriture. La présence de ces espèces et la diversité des écosystèmes ont suscité la mise en œuvre de mesures de gestion et de mesures réglementaires afin d'assurer la préservation et la protection de ce patrimoine naturel remarquable.

Le Conseil Général et les communes riveraines se sont associés dès 1993 afin de préserver ce site classé et favoriser un développement harmonieux et équilibré d'un territoire certes remarquable mais également fragile. Ils ont, pour ce faire, créé le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon (SMGG). Il intervient en matière :

- De préservation des espèces protégées
- De restauration et valorisation du patrimoine bâti
- De sensibilisation du public à l'environnement : animations scolaires, visites guidées, expositions itinérantes, édition de plaquettes d'information...
- De gestion des espaces naturels (observatoire du paysage, redéploiement du pastoralisme...)
- De développement local (accueil du public, promotion des itinéraires de randonnées, création de maisons thématiques...)

En 2005, dans le cadre de ses missions, le SMGG a découvert une importante colonie de mise-bas de chauves-souris (Murin à oreilles échancrées) dans un bâtiment privé inhabité.

Avec plus de 600 femelles recensées chaque été avant mises-bas, cette colonie représente près du tiers des effectifs connus de l'espèce en reproduction dans la région Languedoc-Roussillon.

Les enjeux de conservation liée à cette colonie et la dégradation du bâtiment ont conduit le SMGG à entreprendre de multiples démarches visant la protection durable du gîte, dont le classement du bâtiment en site Natura 2000 en 2012.

Ce classement permet d'envisager l'intégration du bâtiment à un programme européen LIFE+Nature, en mesure de financer des actions ambitieuses en faveur de la conservation de la nature.

Dans ce cadre, le SMGG souhaite élaborer un pré-projet qui viserait notamment l'acquisition et la réfection de la bâtisse pour assurer la conservation des chiroptères présents.

Missions confiées à l'étudiant(e)

- Recensement et échange d'expérience avec les différentes « maisons de la chauve-souris » existantes en France,
- Définir les travaux à réaliser sur le bâtiment,
- Pointer les études écologiques à mettre en œuvre sur la colonie et le gîte pour assurer une conservation pérenne,
- Développer des pistes d'actions de valorisation scientifique et pédagogique du projet,
- Programmation/budgétisation des actions de conservation, de sensibilisation et des études,
- Rédaction du pré-projet global,
- Rechercher des partenaires techniques,
- D'autres missions en lien avec les chiroptères pourront être confiées au stagiaire, dont la participation aux suivis des populations cavernicoles.

Durée: 6 à 8 mois

Date limite de remise des candidatures : 15 février 2013

Profil du stagiaire:

- Formation supérieure en environnement, gestion des espaces naturels, gestion de projet
- Autonomie, bonne capacité rédactionnelle
- Permis B exigé et véhicule

Structure d'accueil :

Nom : Syndicat Mixte des Gorges du Gardon

Secteur d'activité : environnement et développement local

Adresse postale : 2 rue de la Pente – Hameau de Russan – 30190 STE ANASTASIE

Adresse électronique : m.picart@gorgesdugardon.fr

Tel et Fax : 04.66.03.62.59 – 04.66.03.62.73

Principaux outils/techniques utilisés et moyens mis à disposition de l'étudiant :

Poste informatique, GPS, appareil photo, véhicule tout terrain

Indemnités de stage : Logement gratuit en colocation dans un appartement et indemnités de 336 euros (436 € sans logement).